

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE RURALE

Avis d'Appel d'offres International

Appel d'Offres No 03/MUHHA/DHR/09 du 10 juin 2009

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de la Direction de l'Hydraulique Rurale paru dans le quotidien national «Le Soleil» du 28 janvier 2009.

2. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement a obtenu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIO) et de la République du Sénégal afin de financer le Projet d'Alimentation en Eau Potable des Localités de la Zone du Gorom-Lampsar et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de Marchés de travaux et fournitures pour l'exécution en deux (2) lots de systèmes d'alimentation en eau potable des villages dans les départements de Dagana et de Saint-Louis (Région de Saint-Louis) à partir des eaux de surface par un procédé de traitement classique élémentaire.

3. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

**Lot 1: (SEPT) 7 Systèmes d'AEP**

- 1- TIGUET
- 2- DIALANG
- 3- NDIA YE NGUENT
- 4- MBOLTOGNE
- 5- GAD AMAR FALL
- 6- GAE
7. THILENE

**Lot 2: (CINQ) 5 Systèmes d'AEP:**

- 1- NDIOUNGUE BRESS
- 2- LAMPSAR
- 3- DIAMA
- 4- MBOUBENE
- 5- MBACKHANA

Si la proposition financière dépasse le montant du crédit,

l'Administration se réserve le droit de réduire les quantités sans indemniser le titulaire du marché.

Le délai d'exécution pour chaque lot est fixé à cinq (5) mois hors intempéries.

Pour chaque système, les travaux comprennent globalement :

- les ouvrages de Génie Civil;
- les équipements électriques et électromécaniques des stations de traitement;
- les ouvrages annexes.

**Aucune variante ne sera prise en considération.**

La passation des marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement représenté par la Direction de l'Hydraulique Rurale, Route des Pères Maristes Hann, BP 2041 Dakar/Sénégal  
Tél 221 33 832 35 92 ou 221 33 832 42 79 Fax 221 33 832 33 73  
Email : dhamh@orange.sn.

Les exigences pour répondre à l'appel d'offres sont :

a) le candidat devra avoir au minimum mené à bien cinq (5) projets d'AEP et d'avoir réalisé au moins un projet de nature et de complexité comparable notamment 1 projet de réalisation d'unité de traitement d'eau potable incluant des équipements électromécaniques et ligne électrique moyenne tension (MT)/basse tension (BT) d'au moins 1 km de longueur et d'un poste de transformation.

b) la passation des marchés pour les travaux financés par la BID se fera d'après les règles de la BID pour l'attribution de marchés dans le cadre de la coopération financière avec les pays membres.

L'appel d'offres est limité aux entreprises des pays membres de la BID. Les groupements avec des entreprises de pays non membres seront acceptés à condition que le chef de file soit originaire d'un pays membre de la BID et qu'il réalise plus de 50% des prestations demandées.

Il est précisé qu'une entreprise originaire d'un pays membre de la BID doit remplir les conditions suivantes :

- elle est enregistrée dans un pays membre;
- son lieu d'activité principale se trouve dans un pays membre;
- son capital est détenu à plus de 50% par des personnes physiques ou morales de nationalité d'un pays membre.

c) le candidat doit démontrer qu'il peut se procurer, ou qu'il a à sa disposition des liquidités, des actifs réels non grevés, des lignes de crédit et autres moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins de cash flow nécessaires à l'exécution des travaux. Ce montant sera supérieur ou égal à deux cent cinquante (250) millions de franc CFA, déduction faite des engagements pris par le candidat au titre d'autres marchés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Direction de l'Hydraulique Rurale, Route des Pères Maristes Hann, BP 2041 Dakar/Sénégal. Tél 221 33 832 35 92 et 221 33 832 42 79 Fax 221 33 832 33 73 - email dhamh@orange.sn. contre un paiement non remboursable de Cent mille Francs CFA (100 000) en espèces.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **30 juillet 2009 à 10 heures GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Direction de l'Hydraulique Rurale, Route des Pères Maristes Hann, BP 2041 Dakar/Sénégal  
Tél: 221 33 832 35 92 / 221 33 832 42 79 email dhamh@orange.sn le **30 juillet 2009 à 10 heures GMT**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 25 millions de FCFA. La durée de validité de la garantie de soumission doit dépasser de trente (30) jours la durée de validité des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 150 jours à compter de la date limite de soumission.

**LE DIRECTEUR DE L'HYDRAULIQUE RURALE**

**Dène FAYE**